

Wambrechies

INFO

[Le magazine des Wambrecitains]



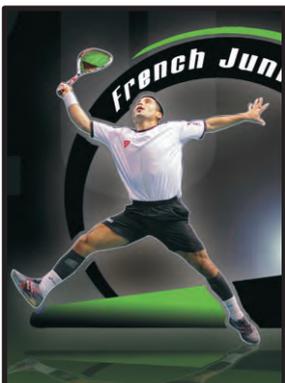
janvier 2010 - n° 32



Dossier Région à l'occasion des élections régionales des 14 et 21 mars (p4&5)



Une première fleur pour Wambrechies (p11)



Squash : l'Open de France junior se tiendra à Wambrechies (p15)



Le RAM est ouvert

Le Relais d'Assistante Maternelle de la ville vient d'ouvrir ses portes au château Rouge. Ses services sont gratuits et s'adressent aux assistantes maternelles, aux enfants qu'elles accueillent et aux parents. Découvrez le page 6.

2010

Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne et heureuse année 2010



Chères Wambrechitaines,
Chers Wambrechitains,

Des services supplémentaires, accessibles à tous, pour un accueil de proximité et de qualité. Des aménagements importants pour contribuer à améliorer toujours davantage la vie à Wambrechies.

Et une qualité de la vie qui ne se dément pas. L'attribution d'une première fleur au concours régional des villes et villages fleuris en est un bien bel exemple...

Ce sont là des engagements pris par la municipalité depuis de nombreuses années et qui continueront en cette année 2010, comme il en a été en 2009.

Avec une politique basée en grande partie sur la restriction des dépenses de fonctionnement et d'investissement, et ce dans un souci permanent de contenir la dette, nous parvenons à poursuivre notre démarche, vers plus d'équité et un maximum de satisfactions des Wambrechitains.

Pour une commune de plus en plus intégrée à la dynamique métropolitaine, une commune qui attire les commerçants, les investisseurs et les aménageurs ; une commune qui prend ses responsabilités, en luttant notamment contre le logement insalubre...

Nous sommes résolument tournés vers l'avenir, vers la jeunesse, et pour un maintien de l'activité à notre échelon local.

Le Relais d'Assistantes Maternelles a ouvert ses portes le 4 janvier. Les mercredis récréatifs s'étoffent et l'Accueil des ados diversifie et rajeunit son offre.

Au niveau des aménagements, nous verrons, en cette année 2010, la poursuite des travaux du « Pont du Vert Galant », la mise en circulation du double giratoire à l'intersection de la route de Linselles et de la rue de Quesnoy et la mise en Zone 30 de la rue de Kempen dont les travaux ont débuté à l'automne 2009.

Wambrechies est bien présente dans la Métropole et ce n'est pas anodin si les événements culturels s'y déroulent de plus en plus régulièrement et y attirent bien plus que la population locale.

Je vous remercie de contribuer à cet espoir d'une belle et heureuse année 2010.

Je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de bonne santé.

Daniel JANSSENS
Maire de Wambrechies
Vice Président de Lille Métropole
Communauté Urbaine
Vice Président du SIVOM
Alliance Nord Ouest

Sommaire n°32 - janvier 2010 | Retrouvez ce magazine en ligne : <http://fr.calameo.com/groups/733/books>

Vie citoyenne

- page 3 Comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux
- page 4 Présentation du rôle de la Région
- page 5 Le recensement sur Wambrechies
- page 15 Mots politiques

Grandir à Wambrechies

- page 6 Ouverture de relais d'assistantes maternelles
- page 7 ~ 40 places pour les Accueils du mercredi
- ~ L'accueil de loisirs ados se rajeunit

Economie/Finances

- page 7 Les commerces et services installés au Colombier
- page 8 Les commerces et services récemment ouverts à Wambrechies
- page 9 Le point sur les révisions de tarifs 2010.

Cadre de Vie

- page 10 Les travaux en cours : un double giratoire et quelques enrobés
- page 11 ~ La ville décroche sa première fleur
- ~ Pont du Vert Galant : le point sur les travaux
- ~ Inauguration de logements sociaux rue d'Ypres

Vivre le quotidien

- page 12 Dépistage du cancer du sein

Culture

- page 13 ~ Retour sur les artistes de l'ombre, Goutte à la mer et le récital de Michel Dalberto
- ~ Le Printemps des poètes approche

Evènements

- page 14 ~ Un trimestre en photos
- page 15 ~ L'Open de France junior de squash à Wambrechies

La Der' : Charcot, le médecin aventurier

Magazine trimestriel de la Ville de Wambrechies,
tiré à 4 500 exemplaires, imprimé sur du papier recyclé avec des encres végétales.

Directeur de la publication : Michel Sas

Rédacteur en Chef : Michel Sas

Journaliste : Robin Wallart

Maquette : Robin Wallart

Photos : Jean Gallois, Marion Guyot, Emile Makusa, Pierre Pennequin et Robin Wallart

Impression : VMV Imprimerie, Armentières. Diffusion gratuite, ne peut être vendu.

Dépôt légal : premier trimestre 2010

Ont collaboré à ce numéro : vos élus, Tania Atarssa et Julie Houziaux



Conseils Municipaux

Voici un résumé des principales décisions prises au cours des Conseils Municipaux des 8 octobre, 5 novembre et 3 décembre derniers.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE

VENTE DE PARCELLES

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 5 abstentions, décide la vente d'une parcelle d'une superficie d'environ 2 600 m² au profit de la SCI «REV AR MOR» au prix de 38 € HT le m² (les frais de notaire, de géomètre ainsi que les indemnités liées à l'éviction de l'agriculteur sont à la charge de l'acquéreur), dans le cadre de la construction d'une crèche d'entreprise pour le compte de «1, 2, 3 Soleil».

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, décide la vente de parcelles d'une superficie d'environ 916 m² au profit de SYNERGIE PARK au prix de 157 500 € pour réaliser 4 logements.

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 5 voix contre, décide la vente de parcelles d'une superficie d'environ 8 543 m² au prix de 460 000 € au profit de SYNERGIE PARK afin de réaliser une opération immobilière d'environ 40 à 45 logements dont 12 à 14 logements sociaux.

DEMANDE DE MODIFICATION PARTIELLE DU PLAN LOCAL D'URBANISME – RUE DE BONDUES

Le Conseil Municipal, par 25 voix pour et 3 voix contre, autorise M. le Maire à solliciter de la Communauté Urbaine de Lille une modification partielle du Plan Local d'Urbanisme, afin de reclasser une partie de la zone AUDm, rue de Bondues, en zone AUCmb.

TRANSFERT DU CHEMIN DU FORT ET DU PARKING DU CIMETIERE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE

Le chemin du Fort et le parking du cimetière, de par leur configuration, et leurs aménagements spécifiques ne relèvent plus de la compétence communale, mais bien de la compétence communautaire en matière de voirie. Aussi, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à proposer à la Communauté Urbaine de Lille le transfert de la totalité de l'emprise de cette voie dans le domaine public communautaire.

VENTE EN L'ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT DE DEUX LOGEMENTS T3 EN PLAI (PRET LOCATIF AIDE D'INTEGRATION) AU 46 RUE DE QUESNOY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la vente de deux logements à la S.R.C.J (Société Régionale des Cités Jardins) dans le cadre d'une VEFA (vente en l'état futur d'achèvement). Le prix prévisionnel des biens réservés est de 220 000 € HT net vendeur, frais de notaire à charge de la SRCJ.

MOTION : IMPLANTATION DE LA FERME DU SART A WAMBRECHIES

Sur proposition de M le Maire, les producteurs locaux qui pratiquent la vente directe à la ferme ont opté pour la constitution d'un groupement sous une forme qui reste à définir. *Les compagnons*

des Saisons souhaitent être partie prenante dans ce projet. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au concept de vente de produits locaux, à proximité des lieux de production (circuit court), et émet un avis défavorable à l'implantation de la *Ferme du Sart* à Wambrechies.

INFORMATIONS DE M LE MAIRE : ENQUETE PUBLIQUE - MODIFICATION DU PLU

Du 22 septembre au 22 octobre 2009 inclus, a eu lieu une enquête publique relative à une modification du Plan Local d'Urbanisme de Lille Métropole. Cette modification porte adaptation du règlement en vue de maîtriser l'implantation des grandes surfaces commerciales. Concrètement, il s'agit de limiter les développements commerciaux périphériques et donc de favoriser le maintien du commerce de proximité des centres-villes. Sur Wambrechies, l'ensemble des zones UG et AUCm sont concernées, sauf :

- la zone AUCm 0,60 du centre-ville et la zone UG de la distillerie, de par leur situation centrale ;
- le Parc d'Activités du Moulin, car le règlement de la ZAC a été incorporé dans le PLU et comprend déjà des règles spécifiques aux implantations commerciales.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE

VENTE DE PARCELLES AU PROFIT DE LA SCCV INDOOR PARK

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, décide la vente de parcelles d'une superficie de 38 419 m² au prix de 36 € HT le m² au profit de la SCCV INDOOR PARK en vue de la réalisation d'un hôtel et d'un ensemble sportif innovant.

LIAISON INTERCOMMUNALE NORD OUEST (L.I.N.O) – PARTIE NORD – CONCERTATION PREALABLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis défavorable au raccordement prévu dans les documents de la concertation préalable qui se traduit par un demi échangeur et demande un échangeur complet avec construction d'un ouvrage d'art sous la Rocade par prolongement de l'avenue de la Prospérité

VŒU APPELANT LES POUVOIRS PUBLICS NATIONAUX A RENFORCER LES ACQUIS DE LA DECENTRALISATION, LA SOLIDARITE TERRITORIALE ET LE ROLE PRIMORDIAL DES COMMUNES

Le Conseil Municipal, par 27 voix pour et 1 abstention, décide :

- d'affirmer son attachement indéfectible à la décentralisation, conçue comme la possibilité pour des conseils démocratiquement élus au plus près des besoins des concitoyens de mener les projets d'intérêt public local qu'ils ont librement identifiés ;

- de formuler le vœu que le Département et la Région puissent continuer à apporter librement, dans le cadre de la solidarité territoriale, une contribution indispensable au financement des équipements et des projets municipaux ;

- d'exprimer son inquiétude de voir réduites les dotations versées par l'Etat, cette année, pour la plupart des collectivités locales et la taxe professionnelle remplacée par des impôts moins dynamiques, principalement acquittés par les ménages et sans que soit garantie une compensation intégrale et pérenne pour chaque commune ;

- de souhaiter que la définition des périmètres des intercommunalités et la détermination des compétences qu'elles exercent demeurent fondées sur le libre choix des communes, en cohérence avec les orientations de la Commission départementale de coopération intercommunale en faveur, notamment, de la solidarité entre territoires ;

- d'appeler le Gouvernement et les parlementaires à engager une véritable réforme des finances locales et à renforcer les acquis de la décentralisation, la solidarité territoriale et le rôle primordial des communes dans la gestion des services publics de proximité et comme pilier de notre démocratie.

ENQUETE PUBLIQUE DE MODIFICATION DU PLU POUR L'IMPLANTATION DU COMMERCE DE DETAIL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander le retrait de l'indice « b » de la zone UG rue de Bondues afin de permettre l'implantation et la construction d'un concept de vente de produits locaux à proximité des lieux de production (circuit court), face au commerce *Les Compagnons des Saisons*.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE

Plusieurs révisions de tarifs ont été votées. Retrouvez-les en page 9.

EXTENSIONS AU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Suite au développement d'actions nouvelles en 2009, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'intégrer au Contrat Enfance Jeunesse, les actions suivantes :

- extension des mercredis pour les moins de 6 ans, les plus de 6 ans et les 12/17 ans
- extension des samedis pour les 12/17 ans
- extension des petites vacances scolaires pour les 12/17 ans

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des **Conseils Municipaux** sur **internet** : wambrechies.fr

Les 14 & 21 mars prochains, des élections pour la **Région**

Les 14 et 21 mars prochains, tous aux urnes ! Enjeu : l'élection de vos Conseillers régionaux qui œuvreront à la destinée de la région Nord-Pas-de-Calais. Mais à quoi sert-elle, cette région ? Eléments de réponse.

Echelon territorial le plus récent, les régions ont à peine 25 ans au compteur : les premières élections régionales en France n'ont en effet eu lieu qu'en 1986, suite à la loi de décentralisation de 1982.

Mais la jeunesse n'exclut pas les compétences : la région Nord-Pas-de-Calais, à l'instar de toutes les autres régions françaises, possède un domaine de responsabilité qui s'est peu à peu élargi au gré des différentes réformes territoriales, notamment depuis la dernière, en 2004.

Celle-ci, menée sous l'égide de Jean-Pierre Raffarin alors Premier Ministre, s'est inscrite dans la volonté de décentralisation tracée depuis 1982 et a particulièrement accru le rôle des régions. Leurs compétences actuelles vont ainsi de l'économique au culturel, en passant par un volet social, l'aménagement du territoire... Autrement dit, la région est un acteur incontournable de notre quotidien. Voici, en trois points, ses principales prérogatives :

comme responsabilité d'organiser les transports routiers dans les zones non-urbaines, à laquelle s'ajoute celle des transports ferroviaires : c'est elle qui décide des ouvertures de lignes de Trains Express Régionaux (TER), des horaires, des tarifs, c'est elle qui achète les rames de trains et rénove les gares...

Cet aménagement du territoire se double d'une nécessaire veille à la cohérence des projets d'équipement avec les politiques de l'Etat et des autres collectivités. La finalité est un développement durable, équilibré et solidaire de l'ensemble du territoire régional, alliant nécessités économiques et respect de l'environnement. Un difficile équilibre, qui incombe au Conseil régional.

La région a des prérogatives fortes en matière d'éducation, de formation professionnelle et de culture

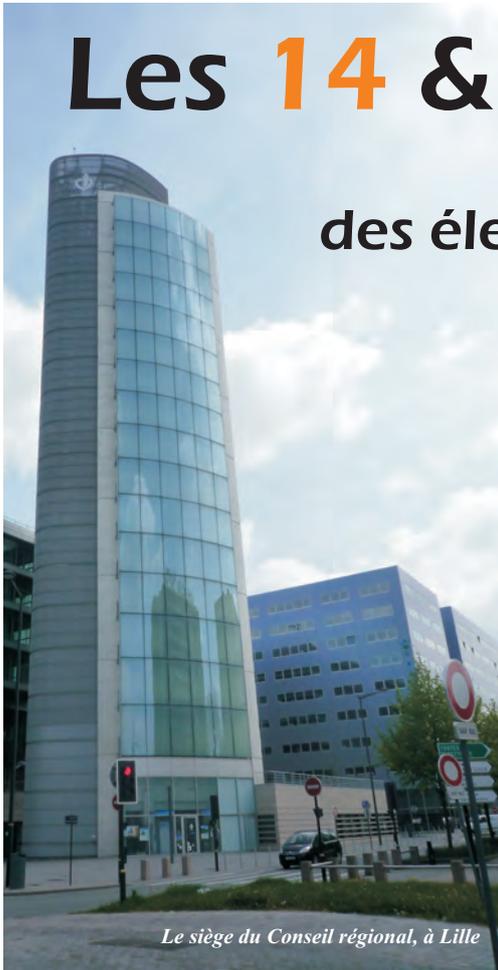
La construction et l'entretien des lycées est l'une des compétences majeures du Conseil régional. Au-delà, la région doit également assurer l'équipement et le fonctionnement des lycées publics et privés sous contrat, qu'il s'agisse d'établissements d'enseignement général ou agricoles. Depuis la loi de 2004, elle est aussi responsable du recrutement et de la rémunération des personnels non enseignant de ces établissements.

La région joue aussi un rôle au niveau universitaire (bien que l'enseignement supérieur relève de l'Etat) car elle prend part au financement des universités et pousse à la mobilité en proposant de nombreuses bourses aux étudiants désireux d'aller poursuivre leurs études à l'étranger.

En matière de formation professionnelle, la région est incontournable. La loi de 2004 lui confère en effet le devoir de définir et de mettre en oeuvre la politique régionale d'apprentissage et de formation professionnelle, continue ou non, pour les jeunes comme pour les adultes.

Enfin, parlons de culture : la région a en charge la gestion des musées régionaux, la conservation et la mise en valeur des archives régionales et la responsabilité de l'inventaire général du patrimoine culturel.

Les élections des 14 et 21 mars prochains revêtent donc une importance particulière. Les Conseillers régionaux que vous élirez auront compétence dans de nombreux domaines qui touchent au quotidien. A bon entendeur...



Le siège du Conseil régional, à Lille



LA RÉGION EN CHIFFRES

4 048 000

comme le nombre d'habitants, soit la quatrième région la plus peuplée de France (6,6% de la population métropolitaine) mais aussi l'une des plus denses (326 habitants/km²).

12 414

en km², sa superficie qui fait d'elle l'une des plus petites des régions (2,3% du territoire métropolitain).

35%

comme la proportion de population âgée de moins de 25 ans qui fait d'elle la région la plus jeune de France.

90 800 000 000

en Euros, le produit intérieur brut régional. Impressionnant de prime abord, mais l'un des plus faibles de France métropolitaine ramené au nombre d'habitants.

La région est une locomotive en matière de développement économique

Si le terme de « chef de file », envisagé un moment dans la loi organique de 2004 a finalement été abandonné, force est de constater le rôle éminemment important de la région en matière de développement économique.

Il s'agit d'ailleurs de sa principale mission. Si toutes les collectivités (communes, groupements de communes, départements...) interviennent économiquement sur leur territoire, c'est, comme le précise la loi de 2004, la région qui « coordonne (...) les actions de développement économique des collectivités territoriales et de leurs groupements ». C'est elle qui définit les régimes d'aides aux entreprises et qui prend, ou non, la décision de leur octroi. C'est elle, encore, qui donne son accord ou non aux collectivités territoriales qui mettent en oeuvre leurs propres régimes d'aides économiques.

La région prend en charge l'aménagement et la planification du développement de son territoire

Le Conseil régional élabore le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT) : c'est lui qui définit les orientations à moyen terme du développement durable du territoire en matière d'implantation et de localisation des infrastructures, des grands équipements, des services d'intérêt général, etc.

En plus de la gestion des ports autonomes (Calais, Boulogne par exemple) et des canaux, la région a

La région : d'autres questions ?

COMMENT FONCTIONNE LE CONSEIL RÉGIONAL ?

Le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais consiste en une assemblée de 113 Conseillers régionaux (70 du Nord, 43 du Pas-de-Calais) élus au suffrage direct pour un mandat de 6 ans(1). Ceux-ci élisent leur Président à la majorité absolue et désignent les membres de la Commission permanente.

Celle-ci se compose du Président et des Vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs Conseillers régionaux. Son objet est de gérer les tâches répétitives, les positions clairement établies par le conseil et faisant jurisprudence, etc, à l'exception de celles relatives au vote du budget, à l'approbation du compte administratif et à l'engagement de certaines dépenses obligatoires.

Toute autre décision est prise par vote par le Conseil régional composé des Conseillers régionaux.

(1) le Gouvernement étudie actuellement une loi qui, si elle était adoptée (verdict fin janvier 2010), reformerait le statut des collectivités territoriales : les Conseillers régionaux et les Conseillers généraux deviendraient des Conseillers territoriaux ce qui entraînerait, dès 2014, de nouvelles élections. Le mandat des Conseillers régionaux élus en 2010 se réduirait donc à 4 ans. En l'état, la loi n'étant qu'un projet, nous avons gardé le mandat de 6 ans actuellement en vigueur.

COMMENT SONT ÉLUS LES CONSEILLERS RÉGIONAUX ?

Ils le sont par un scrutin à deux tours, sauf si une liste obtient la majorité absolue dès le premier tour (comme aux élections présidentielles). En cas de second tour, pour qu'une liste puisse se maintenir, il faut qu'elle ait obtenu plus de 10% des suffrages exprimés.

Que ce soit au premier ou au second tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle obtient le quart des sièges à pourvoir, les autres sièges étant répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

COMMENT LA RÉGION SE FINANCE-T-ELLE ?

Les recettes du Conseil régional proviennent essentiellement des crédits de l'Etat, de la fiscalité directe (taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, taxe professionnelle en partie) et de la fiscalité indirecte (taxe sur les cartes grises...).

QUEL EST SON BUDGET ?

Le budget global de la région Nord-Pas-de-Calais s'élève à 2,1 milliards d'Euros. Le budget primitif - voté en début d'année, il prévoit les recettes et autorise les dépenses dans chacun des domaines de compétence de la Région- s'élève, lui, à 1,917 milliards d'Euros.

Le budget primitif 2009 se répartit comme suit : 1,211 milliards pour le Fonctionnement et 706 millions pour l'Investissement.

Quelle est la plus belle côte du monde ?



du 21 janvier au 20 février 2010



Toute la population wambrecitaine sera prochainement recensée entre le 21 janvier et le 20 février. Un agent recenseur, identifiable par une carte tricolore comportant sa photo et la signature du maire, se rendra ainsi à votre domicile très prochainement. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil possible car l'enquête de recensement est utile à la bonne marche de la collectivité, et vous est donc profitable.

Il ou elle viendra frapper à votre porte. L'agent recenseur, muni de sa carte dûment signée par Monsieur le Maire, vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans votre logement ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

Vos réponses sont importantes. La qualité du recensement en découle. **Participer à cette enquête est non seulement une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée, mais est surtout un acte citoyen.** Grâce aux réponses collectées, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, plus communément dénommé *Insee*(1) pourra en effet fournir des statistiques sur les caractéristiques de la population wambrecitaine : nombre d'habitants, âge, situation matrimoniale, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, etc. Vos élus (wambrecitains, de la Communauté urbaine de Lille, du département, de la région et même nationaux) pourront alors mieux adapter les équipements publics (écoles, hôpitaux, lignes de bus, de trains, maisons de retraite...) à vos besoins réels.

Confidentialité assurée

Evidemment, toutes vos réponses resteront confidentielles. Elles ne seront transmises qu'à l'Insee et ne pourront faire l'objet d'aucun contrôle administratif et fiscal. Ce point est d'importance : l'intérêt du recensement est d'obtenir une photographie de la société la plus proche possible de la réalité.

L'agent recenseur est aussi là pour vous aider

N'hésitez pas à poser toutes vos questions à l'agent recenseur. N'hésitez pas non plus à lui demander de l'aide pour remplir les questionnaires.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires complétés, sous enveloppe, à un voisin -à charge pour lui de les remettre à l'agent

Wambrechies : les chiffres actuels

La population légale wambrecitaine, mesurée au 1er janvier 2007, est de 9 976 habitants.

9 875 personnes vivent à Wambrechies, auxquels s'ajoutent 101 autres, comptées comme « population à part ». Celle-ci comprend les personnes résidant dans une autre commune mais qui habitent normalement ici, à l'instar des étudiants de moins de 25 ans ou des personnes hospitalisées, par exemple.

Ces chiffres soulignent une augmentation de la population depuis 1999 : le taux annuel moyen a en effet crû de plus de 2% sur cette période, les deux-tiers de cette augmentation étant due au solde migratoire.

La barre des 10 000 habitants devrait donc être franchie à l'occasion du prochain recensement.

recenseur, soit les retourner en mairie ou à la direction régionale de l'Insee(2).

En tout état de cause, les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee(2) le samedi 20 février au plus tard.

Enfin, si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, contactez la mairie au :

03 28 38 84 00

(1) L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques est une administration publique qui a pour mission de produire, d'analyser et de diffuser des informations sur l'économie et la société françaises. Recenser la population française et obtenir son portrait relèvent donc de sa compétence.

(2) Insee Nord-Pas-de-Calais : 03 20 62 86 29
130 Av. Kennedy, 59034 Lille Cedex

Vous pouvez consulter les résultats sur le site de l'Insee :
www.insee.fr

Saperlipopette ! Le RAM est ouvert !

Depuis le 4 janvier, le château Rouge accueille un Relais d'Assistants Maternelles (RAM). Baptisé *Saperlipopette* et créé par la Ville en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale, il s'adresse tant aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent, qu'aux parents.

Le pôle jeunesse de la ville s'étoffe : le château Rouge accueille depuis lundi 4 janvier le tout nouveau relais d'assistantes maternelles (RAM). Situé au premier étage, le RAM est un lieu d'information, de formation, de rencontre et d'échanges au service des assistantes maternelles, des enfants qu'elles accueillent et des parents. Ouvert toute l'année en dehors des vacances scolaires, son accès est entièrement gratuit et basé sur le volontariat.

Le principal objet de cette structure répondant au doux nom de *Saperlipopette* est la valorisation de la profession d'assistante maternelle et sa professionnalisation. Le RAM organise ainsi pour elles des temps de rencontre et d'échanges de pratiques, dans le but d'améliorer la qualité de leur accueil et de rompre l'isolement dû à la profession exercée essentiellement à domicile.

Ces temps de rencontre sont aussi valables pour les enfants accueillis, ce qui participe à leur socialisation. De nombreuses animations leurs sont proposées : ateliers lectures, ateliers d'éveil sensoriel, activités manuelles pour les tout petits, etc.

Enfin, le RAM est un lieu de formation et d'information pour les assistantes maternelles mais aussi pour les parents. Le RAM peut en effet guider et conseiller ces derniers dans leur choix du mode d'accueil afin que celui-ci (halte-garderie, assistante maternelle...) corresponde à leurs besoins et attentes.

Formations aux premiers secours, à l'alimentation des tout petits, au massage des bébés, par exemple, peuvent être proposées aux assistantes maternelles qui en font la demande. C'est aussi un lieu d'information car le RAM met à disposition des assistantes maternelles et des parents de nombreux magazines, documents et brochures. La responsable du relais, Corinne Ferrier, peut aussi prodiguer d'utiles conseils juridiques, notamment en ce qui concerne la rédaction du contrat qui lie les parents et l'assistante maternelle - une aide juridique qui s'adresse aux deux parties.

Avis aux 77 assistantes maternelles officiellement recensées sur Wambrechies et aux parents intéressés : le RAM est un service public gratuit qui ne relève que de la seule démarche volontaire.



Corinne Ferrier, dans son bureau du service enfance-jeunesse au château Rouge. La responsable du relais assistantes maternelles est aussi en charge des accueils du mercredi.

Âgée de 28 ans, titulaire d'une licence d'histoire parcours lettres de l'Université de Lille3, du BAFA et du BAFD, elle est en passe d'obtenir un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS). Elle travaille depuis une dizaine d'années dans l'animation jeunesse. Les habitués des accueils de loisirs wambrechitains la connaissent en tant que directrice depuis longtemps. La voici avec une nouvelle casquette... méritée.

Programme hebdomadaire :

> Lundis

de 16h à 19h : accueil parents & assistantes maternelles

> Mardis

de 9h30 à 11h : ateliers pour les enfants

de 11h à 12h & de 14h à 17h : permanence téléphonique

> jeudis

de 9h30 à 11h : ateliers pour les enfants

de 11h à 12h : permanence téléphonique

> vendredis

de 9h30 à 11h : ateliers pour les enfants

de 11h à 12h & de 14h à 16h : permanence téléphonique

de 16h à 19h : accueil parents & assistantes maternelles

> samedis

de 9h à 12h : rendez-vous sur demande

En résumé :

> le RAM est installé au premier étage du château Rouge (30, allée des Châteaux)

> il est ouvert toute l'année, hors vacances scolaires et mercredis, du lundi après-midi au vendredi.

> Il s'adresse aux assistantes maternelles, aux enfants qu'elles accueillent et aux parents.

> Tel : 03 28 14 42 83



Mardi 15 décembre, une trentaine d'assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent ont été conviés le temps d'une matinée à une présentation du RAM. À cette occasion, un spectacle (photos ci-dessus), suivi d'une rencontre avec le père Noël, ont étreint les locaux de *Saperlipopette*. Certains *bout d'choux* s'étaient vêtus en conséquence...



Succès des accueils du mercredi

+ 33%, comme l'augmentation du nombre de places pour les mercredis récréatifs. Cette évolution a été rendue nécessaire par le nombre de demandes, les listes d'attentes étant remplies. La capacité d'accueil est passée ainsi de 30 à 40 enfants le 1er janvier. Pour mémoire, l'inscription se fait au mois auprès du service enfance-jeunesse(1) installé au château Rouge. (1): 03 28 14 42 78 ou enfance.jeunesse@wambrechies.fr

Les accueils de loisirs ados auparavant réservés au 13-17 ans sont dorénavant et depuis les vacances de Noël, ouverts aux 12-17 ans.

Le programme de ces accueils de loisirs ne change pas : activités sportives et manuelles, expression artistique, aide aux devoirs et nombreuses sorties loisirs et culturelles. Ils sont ouverts toute l'année les mercredis et samedis après-midis et, pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. L'inscription se fait à la journée ou à la demi-journée selon les activités. Les tarifs sont indexés au quotient familial de la CAF.

En plus des accueils de loisirs ados, la ville offre un Accueil Foyer pour les 12-22 ans. Cet accueil propose une écoute, une aide aux devoirs, des moments de détente, etc. à ses adhérents inscrits à l'année les mardis, jeudis et vendredis de 16h à 19h, au château Rouge.

03.28.14.42.87 | accueil.jeunes@wambrechies.fr



Le 9 décembre, les mercredis récréatifs ont eu droit à la visite du Père Noël en personne.

Coup de jeune pour les accueils de loisirs ados

Economie

Le fil rouge commercial continue et s'attaque en ce début d'année aux artisans, entreprises et services installés du côté du Colombier.

Tour des commerces : le Colombier (à l'entrée de la route de Linselles et alentours)

Du côté du Colombier

Philippe ROUSSEAU

COUVERTURE
ZINGUERIE
RENOVATION
CHARPENTE
ISOLATION
BARDAGE

03 20 39 75 02
06 98 09 86 49

Nicolas et Philippe Rousseaux

17, chemin du Bihamel
Père et fils sont artisans couvreurs et interviennent sur Wambrechies et les villes avoisinantes.

03 20 39 75 02 | 06 98 09 86 49
sarlrousseau@free.fr



FJ Motors

1, chemin des boeufs
Carrosserie, mécanique auto et vente de véhicules neufs et occasion toutes marques.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.
03 20 39 72 23 | fjmotors59@yahoo.fr
www.fj-motors.net



Uniquement pour les collectivités

Vanmarcke SA

103 route de Linselles
Réhabilitations (maçonnerie, gros oeuvre...) de bâtiments pour les collectivités (villes, Conseil Général...).

03 20 78 89 19 | fax : 03 20 78 84 13
savanmarcke@wanadoo.fr



Dominique Blancke

39, chemin Planche de Pierre
Dominique Blancke est menuisier et couvreur et se déplace partout,

même hors département.

www.entreprise-blancke.fr
03 20 39 66 18 | dblankce@wanadoo.fr



Damien Six

113, route de Linselles
Damien Six installe, entretient et dépanne votre plomberie, votre chauffage et vos sanitaires sur

Wambrechies et alentours.

03 28 52 69 30 | damien.six@orange.fr

Nouveaux commerces & nouveaux services

ESPRIT DÉCORATION



Voilà une boutique incontournable ! Vous y trouverez tout pour décorer votre maison : peintures, papiers-peints, revêtements de sol, tapis, luminaires, canapés, rideaux, linges de lit, coussins, mobilier, décors... mais aussi -et peut-être surtout- le conseil averti de David Hotois, passé maître dans l'art de décorer vos maisons, qui peut se rendre à votre domicile (que vous soyez particulier ou professionnel) afin de vous offrir la déco qui vous ressemble.

505, rue Obert. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

03 20 21 09 50 | espritdecoration@clairfonce.com

2R AVENTURE...



...ou la boutique de la baroude. Car 2R Aventure vous propose des vélos à assistance électrique (VTT, hollandais ou pliables), mais aussi des tentes sur pilotis (!) ainsi que des remorques à vélos sur lesquelles peuvent aisément s'installer les fameuses tentes. De quoi partir en week-end à l'aventure, en respectant l'environnement.

190 rue Marie Curie (Parc du Chat 1). Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

03 20 13 09 15 | contact@2raventure.com
http://www.2raventure.com

AURÉLIA DETRAIT, ORTHOPHONISTE

L'orthophonie est la rééducation des troubles de la communication orale et écrite. Aurélia Detrait vient de s'installer à Wambrechies et vous reçoit du lundi au samedi matin sur rendez-vous (et après être passé par un médecin généraliste) dans son cabinet allée Hélène Boucher.

144 allée Hélène Boucher.
03 20 21 18 11 | aurelia.detrain@sfr.fr

DEUX NOUVEAUX AVOCATS RUE D'YPRES

Audrey Delille-Pluquin et Aurélie Panier se sont installées au 1023, rue d'Ypres.

Audrey Delille-Pluquin (Avocat) :
03 20 21 15 64 | a.delille.pluquin@free.fr

Aurélie Panier (Avocat au barreau de Lille) :
03 20 21 15 64 | aurelie.panier@avocat-conseil.fr

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Le barreau de Lille vient de créer des antennes d'avocats pour l'assistance et la défense des victimes. Une quarantaine d'avocats proposent ainsi des consultations gratuites à l'attention des victimes tous les mercredis matin à la Maison de l'Avocat, 8 rue d'Angleterre à Lille.

Pour obtenir un rendez-vous, appelez le 03.20.55.09.55, du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Desislava, artiste verrier

Desislava Stoilova vient de s'installer en tant qu'artiste verrier. Elle crée, restaure les vitraux et compose avec le verre pour en faire toutes sortes d'objets uniques. Portrait d'une artiste atypique au parcours étonnant qui l'a emmené de son pays natal, la Bulgarie, à Wambrechies.

Réalisation de vitraux contemporains adaptés au cadre de vie et à la personnalité du client, restauration de vitraux anciens, confection de bijoux et objets uniques en verre, stages d'initiation aux techniques du verre et du vitrail... Desislava Stoilova est une artiste au pragmatisme certain : le panel d'activités qu'elle propose est propre à séduire une clientèle tout aussi passionnée qu'elle. Derrière un joli sourire portant un Français parfait rehaussé d'un accent charmant, se cache en effet une jeune fille de 26 ans déterminée, travailleuse, à la volonté de réussir affirmée. Peut-être l'héritage d'un parcours atypique, qui l'a emmené de la ville de Plovdiv, dans la vallée de Thrace au sud de la Bulgarie, à Wambrechies.

L'histoire de ce voyage commence à 14 ans lorsqu'elle passe avec succès le concours d'entrée du lycée Français de sa ville natale. « Réussir ses études en Bulgarie passe par une formation en lycée bilingue. Je me suis inscrite aux concours d'entrée des lycées anglais et français, avec une préférence pour le premier... qui ne m'a pas retenue. J'ai donc opté pour le français. Ce n'était pas qu'un choix par défaut puisque je connaissais un peu la langue et j'aimais déjà ses sonorités. » De la découverte de notre langue au quotidien naît une passion : « Je me suis lancée à fond dans le Français pendant mes années lycée. Je rêvais à l'époque de devenir traductrice ou professeur... Mais comme en parallèle je pratiquais avec autant de bonheur le dessin, est venu le temps du dilemme : Français ou dessin ? Continuer les deux était impossible en Bulgarie... J'ai donc fait le choix de poursuivre des études de dessin... en France ! »

L'air malicieux, Desislava raconte ses premiers temps dans notre pays : « J'ai débarqué à Calais en 2002 car je connaissais quelqu'un qui y vivait. Je me suis inscrite à la fac de Lille 3, en Etudes d'Arts Plastiques. Surtout, il a fallu que je travaille pour me financer, ce qui m'a permis de m'intégrer rapidement. Déçue par la fac, je me suis vite tournée vers l'Ecole Supérieure d'Expression Plastique de Tourcoing. C'est là que j'ai découvert le travail du verre. Ce fut un déclic, une évidence : j'ai toujours été attirée par les textures



de matériaux, par ce que l'on peut toucher. » Mais la Bulgare n'est pas naïve : « A Tourcoing, j'ai appris à manier le verre, à créer. Pas à faire un métier. Diplôme en poche, je me suis alors inscrite à l'Ecole Supérieure des Métiers d'Arts d'Arras. Trois années qui m'ont permis de mûrir un projet professionnel et d'apprendre à faire de cette passion du verre mon métier. »

C'est en avril dernier que Desislava atterrit à Wambrechies. « Je cherchais un lieu dans lequel je pouvais installer mon atelier. C'est ici que j'ai trouvé ce qu'il me fallait. Et puis la ville est vraiment jolie... ». La voilà donc lancée dans une carrière d'artiste verrier qu'on ne peut que lui souhaiter pleine de réussite. Sa présence aux artistes de l'ombre (lire page 13) en atteste : Desislava s'intègre vite. Et bien : le vitrail qu'elle a conçu pour l'exposition, aux dimensions d'une des fenêtres du château de Robersart, était superbe (voir photo). Avis aux amateurs : un artiste verrier s'est installé parmi nous.

Desislava Stoilova, artiste verrier.
06 66 11 11 56 | stoilova-vitraux@hotmail.fr
www.stoilova-vitraux.com

fabrice_dufour, infographiste

fabrice_dufour
de la création à l'impression

BESOIN DE COMMUNICATION
de la création à l'impression

Après 13 ans d'activité au sein d'agences en communication, Fabrice DUFOUR a choisi de continuer sa pratique de façon indépendante.

Il propose de réaliser toute édition commerciale et promotionnelle :

Print :
dépliant, affiche, flyer, mailing, plaquette, catalogue, papeterie, logo, charte graphique

Web :
bandeau publicitaire, animation

06 08 04 11 20

Tout est dit ou presque sur sa carte pro : Fabrice Dufour est un infographiste expérimenté (et de talent) qui se lance en freelance. Ses services s'adressent aux particuliers comme aux professionnels.

06 08 04 11 20 | fabdufour@neuf.fr

Nouvelles épicerie récréatives

www.nouvellesepicerie.com

Du pur artisanat : accessoires, cadeaux, mobilier, décoration, créations originales personnalisables sur demande car faites maison... les Nouvelles épicerie récréatives vous accueillent de 10h à 12h30 et de 15h à 19h du mercredi au samedi au 19, rue de Marquette.

03 62 92 71 08 | contact@nouvellesepicerie.com



2010 : nouveaux tarifs

Quelques ajustements de tarifs applicables au 1er janvier 2010 ont été votés lors du Conseil Municipal du 5 décembre dernier. Les voici :

Les tarifs des concessions au cimetière et au columbarium ont subi des augmentations allant de 1,47% à 2,27% pour la plus élevée, et globalement inférieures à l'inflation (voir le tableau « location cimetière, caverne et columbarium » ci-contre).

Ceux des locations de Salles ont aussi été revus. La Fondation Ledoux est revalorisée de moins de 2,5%, la salle des fêtes l'est de 2,86% et la salle Simon Robert, au château de Robersart l'est de 2.63 à 3.33% selon les services voir le tableau « locations de salles » ci-contre).

Pour 2010, les tarifs des Centres d'Accueils votés en 2009 demeurent inchangés tout comme ceux des Accueils du mercredi et du samedi votés en septembre. Il en est de même pour la carte d'Accueil Jeunes.

Le tarif des garderies mises en place pour ces services sera aligné sur celui du périscolaire, c'est à dire 1.05€ la demie heure pour les Wambrecitains et 1.85 € pour les extérieurs.

Les tarifs du Port de Plaisance et de la Capitainerie ont été totalement refondus dans une nouvelle délibération. La location d'anneau(x) varie selon la longueur des bateaux et leur durée de stationnement comme repris dans le tableau ci-dessous.

Bateaux	Moins de 6,5 m	de 6,5 m à 13,5 m	de 13,5 m à 18m	de 18 m à 25 m	de 25 m à 30 m	Plus de 30 m (Bateau d'habitation)	Restaurant et Professionnels
1 nuit + eau et électricité	9	11,5	14	17	19,5	26,5	
1 mois	86,5	110,5	134	157,5	181	404,5	245
3 mois	216,5	275,5	335	394	453	1010,5	735
6 mois	346,5	441	535,5	630	724,5	1617	1470
12 mois	520	661,5	803,5	945	1087	2415	2940

Tous les prix sont en euros

Pour les bateaux de passagers, un transbordement, c'est à dire un embarquement ou un débarquement, est facturé 8,5 €.

Les tarifs des autres services, mise à l'eau, sanitaires et douches, parking à remorques, eau et électricité sont consultables à la Capitainerie.

Il est également possible de louer la salle des réunions bénéficiant d'un beau panorama aux conditions suivantes :

Location de la Salle de Réunion	Tarif
Assemblée ou réunion Wambrecitains	40 €
Assemblée ou réunion Extérieures	80 €
Réunions à caractère commercial	120 €
Formation permis côtier ou fluvial	60 €
Caution	50 €

en €	Anciens Cimetière		Zone Paysagère		Columbarium		Cavernes	
15 ans	Enfant	23,5	1 personne	580	1 Urne	335	1 Urne	248
	1 personne	47						
	2 personnes	70,5						
	3 personnes	694						
Superposition	23,5	Superposition	165	Juxtaposition	167,5	Juxtaposition	124	
30 ans	1 personne	138	1 personne	1110	1 Urne	610	1 Urne	496
	2 personnes	207	2 personnes	1248	2 urnes	915		
	3 personnes	276	3 personnes	1386	3 Urne	1220		
	Superposition	69	Superposition	246	4 Urnes	1525		
50 ans	1 personne	470	1 personne	1970	1 Urne	1220	1 Urne	992
	2 personnes	705	2 personnes	2299	2 urnes	1830		
	3 personnes	940	3 personnes	2628				
	Superposition	235	Superposition	437	Juxtaposition	610	Juxtaposition	496
50 ans avec caveau existant	1 personne	792						
	2 personnes	1125						
	3 personnes	1455						
Superposition	Centenaire	470						
	Perpétuelle	1175						
	Dépôt d'Urne dans Concession Existante ou Scellement Urne sur Caveau	58						

Concessions cimetière, cavernes & columbarium

Type tarif	Tarifs 2010 (en €)		
Type tarif	Réunion à caractère local	108	
	Assemblée ou réunion sociétés extérieures	432	
	Vin d'honneur Wambrecitains y compris élus et personnel municipal	216	
	Vin d'honneur pour familles extérieures à Wambrechies	432	
	Repas Wambrecitains y compris élus et personnel municipal	432	
	Repas pour familles extérieures à Wambrechies	864	
	Manifestations sociétés locales (gratuit 1 fois/an) - 2ème fois	432	
	Manifestations, fêtes etc. non locales	1150	
	Montant caution à verser dès l'accord de la ville sur l'occupation de la salle	500	
	Tarifs location salle fêtes	Assemblée ou réunion des associations locales	Gratuit
Assemblée ou réunion associations extérieures		70	
Réunions à caractère d'information commerciale ou publicitaire n'excédant pas une 1/2 journée pour toute personne ayant son siège social à Wambrechies		110	
Vin d'honneur associations locales		143	
Vin d'honneur Wambrecitains		143	
Vin d'honneur d'associations ou familles extérieures		286	
Repas associations locales		230	
Repas pour familles Wambrecitaines		230	
Repas pour associations ou familles extérieures à Wambrechies		460	
Montant caution à verser dès l'accord de la ville sur l'occupation de la salle		460	
Tarifs location fondation Ledoux	Séminaires ou réunions Wambrecitains	310	
	Séminaires ou réunions non-Wambrecitains	620	
	Montant caution à verser dès l'accord de la ville sur l'occupation de la salle	620	
	Tarifs location Salle Simon Robert	Vin d'honneur sans restauration, Wambrecitains	585
		Vin d'honneur sans restauration, non-Wambrecitains	1170
		Séminaires ou réunions Wambrecitains	620
		Séminaires ou réunions non-Wambrecitains	1240
		Exposition d'artistes non-Wambrecitains ou cession d'œuvres d'art d'un même montant	260
		Montant caution à verser dès l'accord de la ville sur l'occupation de la salle	620

Locations de salles

Un nouveau double giratoire

Vous l'avez sûrement remarqué : un gros chantier a lieu actuellement au niveau du centre commercial. L'ancien rond point alambiqué est en cours de remplacement par un système à double giratoire. Le premier marquera l'entrée de la ville et assurera la desserte de la zone commerciale, le second permettra l'accès au futur parc immobilier et à la route de Linselles.

Les travaux ont débuté en octobre dernier. Ils devraient s'achever en mai prochain. Enfin si le temps le permet, puisque tout chantier extérieur est soumis aux aléas climatiques. Un double giratoire remplacera alors, rue de Quesnoy et avenue de Bondues, l'ancien carrefour/rond-point dont le côté pratique ne restera pas gravé dans nos mémoires. Coût de l'opération : 1 million d'Euros, financés à 75% par le Département et à 25% par Lille Métropole Communauté Urbaine.

Bien que les modalités d'intervention aient été étudiées avec minutie afin de minimiser la gêne occasionnée pour les automobilistes, un tel chantier ne peut techniquement faire l'économie de perturbations ponctuelles. Voici donc ce qui vous attend dans les quatre à cinq derniers mois de chantier :

> Depuis le 10 janvier, la rue de Quesnoy, après le giratoire depuis le centre-ville (vers Quesnoy donc) est soumise à une circulation alternée par feux tricolores. Cela devrait durer environ deux semaines, si le temps ne perturbe pas trop l'avancée du chantier.

> Par la suite, alors que les travaux se poursuivront rue de Quesnoy côté Quesnoy, la circulation sera rétablie dans les deux sens, jusque mars environ.

> Aux alentours de la mi-mars, le chantier entrera dans sa phase finale. Celle-ci engendrera des perturbations plus marquées, notamment occasionnées par la pose du tapis d'enrobé. Cette date (mi-mars) n'est à l'heure actuelle qu'indicative : nous ne manquerons pas de vous avertir en temps et en heures et de façon plus précise des réelles perturbations qui risquent d'advenir. Toujours est-il que cela ne devrait pas durer longtemps : le double giratoire sera alors quasiment terminé, il ne lui manquera plus que les dernières finitions.



Photo du haut : Voici à quoi ressemblera le futur système à double giratoire. Il permettra un accès aisé à la ville, à la zone commerciale, au futur parc immobilier et désenclavera la route de Linselles.

Photo du bas, prise le 19 novembre dernier : tribulations d'un chantier... Les travaux avancent sans (trop) perturber la circulation.



Concilier travaux et respect des commerçants

Les nombreux commerçants installés dans la zone commerciale se sont naturellement inquiétés quand ils ont eut vent du projet de requalification de l'entrée de la ville. Surtout quand ils ont appris que le chantier aurait lieu pendant les fêtes de fin d'année, période Ô combien importante pour eux.

Soucieux de la viabilité des commerces et des emplois induits, la Ville, le Conseil Général et Lille Métropole Communauté Urbaine ont étudié le déroulé de l'opération afin de ne pas perturber l'accès aux commerces pendant les fêtes. Les travaux ont ainsi été suspendus du 17 décembre au 10 janvier, suite à une réunion de concertation qui s'est tenue en Mairie le 31 août dernier.

Plus généralement, l'avancée du chantier semble satisfaire les commerçants, comme le confirme M Delhaize, propriétaire du bâtiment situé à droite du supermarché Match accueillant Chauss'Expo, Ambiance Rénovation et Privilège Déco : « Les deux ans et demi de travaux rue de Quesnoy ont eu de lourdes conséquences pour les commerçants. Evidemment maintenant, quand on nous annonce un chantier, on se méfie... Mais cette fois-ci, rien à dire : les travaux avancent vite et sont mieux menés que par le passé. Je dirais même chapeau bas ! »

Tout beaux, tout neufs



Les enrobés des chemins de la Balle (photo de gauche) et de la Forte Cour (photo de droite) ont été refaits cet automne.



Wambrechies fleurie

Ça y est : Wambrechies a obtenu sa première fleur au concours des villes et villages fleuris. Elle récompense une politique de fleurissement, d'aménagement et d'entretien du patrimoine végétal soucieuse de l'environnement.

Et de une ! Le 22 novembre dernier, le comité départemental du concours des villes et villages fleuris a remis à la ville le panneau « une fleur » symbolisant son passage à la catégorie supérieure, celle du concours régional éponyme. Le prix officiel, la fameuse première fleur, a quant à lui été remis le 14 décembre, à l'Hôtel de région à Lille. Une première conquise de haute lutte qui vient récompenser des années de travail et de mise en valeur de la ville, de sa voirie, de ses bâtiments et des abords des routes de campagne par les agents des services techniques de la ville.

Un grand bravo à eux (photo ci-contre) et un grand merci à tous les participants au concours des maisons fleuries qu'organise la ville chaque année : sans vous, la première fleur wambrechitaine s'en serait certainement allée ailleurs... la participation des citoyens au fleurissement de la ville étant un des critères du jury. En tendant à l'objectivité, plus que cette distinction, c'est la réalité d'une ville joliment décorée qui nous importe : Wambrechies compte aujourd'hui et grâce au travail des services techniques, 32 hectares de patrimoine végétal (hors berges de la Deûle et zones humides) dont 22 sont gérés directement au quotidien -les 10 restants étant à la charge de deux sociétés, ISS et Métropole Jardin. Citons le parc public, les abords des bâtiments municipaux (Hôtel de Ville, église St-Vaast, château de Robersart...), les trois plaines de jeux (Agrippin, Foch et Vent de Bise), les six giratoires (bientôt 8, lire page précédente), les abords paysagés de voirie... Une gestion respectueuse de l'environnement, privilégiant le désherbage thermique à l'emploi de produits phytosanitaires et mêlant fauchage tardif et gestion différenciée -qui laisse la nature reprendre ses droits dans des espaces contraints.



L'équipe des services techniques (au quasi-complet), en compagnie des élus, réunie autour du panneau symbolisant l'obtention de la première fleur. La récompense d'un travail de longue haleine, débuté voici maintenant neuf ans.

Le point sur... les travaux du pont du Vert-Galant



Les travaux du pont du Vert Galant sont presque achevés : ne manquent que les finitions. Pourtant, l'emprunter ne pourra pas se faire avant la fin de l'année prochaine, soit six mois après l'échéancier initialement prévu. Pourquoi ?

...Parce que pour accéder au pont, il faut construire des voiries et, dans le cas précis du pont du Vert Galant, deux giratoires (un par rive). Or le Conseil Général a prévu d'inscrire le coût de leur construction au budget 2010... ce qui, ajouté au délai qu'impose un marché public (élaboration, publicité, recueil et traitement des candidatures), porte à la mi 2010 le début des travaux. Ajoutons ces travaux proprement dit, vous comprendrez alors ce délais d'un an.

Patience donc, bien que l'horizon du chantier soit maintenant visible puisque seuls restent l'élaboration des voiries, de ces deux fameux giratoires, de l'éclairage public et de la signalisation.

Création de logements sociaux & lutte contre l'habitat insalubre

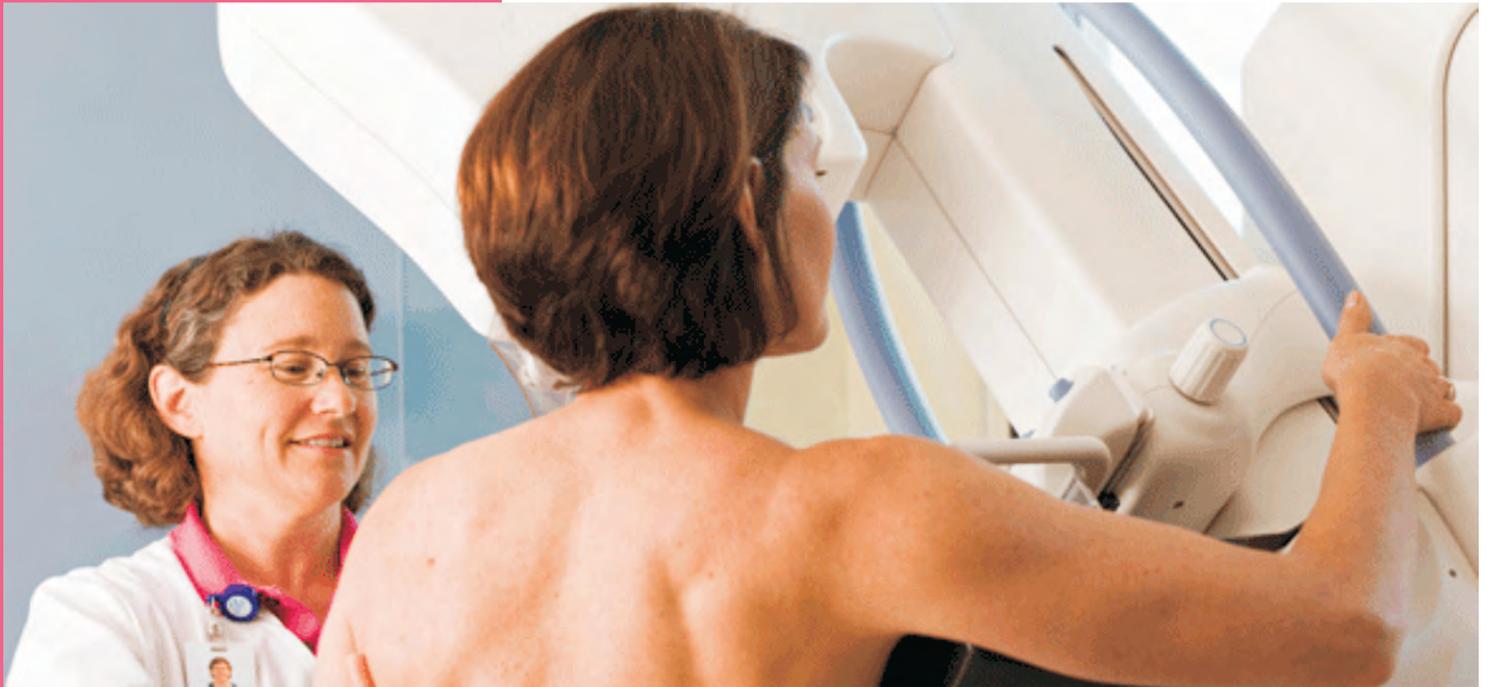
La ville continue son programme de lutte contre le logement indécent ou insalubre, en partenariat avec Lille Métropole Communauté Urbaine et son organisme d'amélioration de l'habitat, le Cal-Pact Métropole. Elle en profite pour étoffer son parc de logements sociaux.

Ont ainsi été inaugurés le 1er décembre dernier quatre logements PLAI (réservés à des personnes aux revenus modestes) de 42 à 70 m², édifiés par le PACT Métropole Nord dans une (grande) maison sise 979 rue d'Ypres autrefois propriété d'un marchand de sommeil et aujourd'hui remise à neuf. Deux de ces appartements sont d'ores et déjà habités par des Wambrechitains.



Grâce à cette politique de réhabilitation, Mme Gadem ici en compagnie de M le Maire, a pu bénéficier d'un logement neuf.

Dépister le cancer du sein



Un dépistage précoce passe par un examen régulier de vos seins, quel que soit votre âge

Plus un cancer est détecté tôt, plus les chances de guérison sont importantes. Le dépistage organisé du cancer du sein évoqué dans l'article ci-contre ne concerne que les femmes âgées de 50 à 74 ans. Si vous avez entre 30 et 50 ans, il est important de vous faire suivre régulièrement -au moins une fois par an- par un médecin traitant ou un gynécologue qui prescrira les examens nécessaires, notamment si des antécédents familiaux existent. Il est enfin des gestes simples à pratiquer **quel que soit votre âge** une fois par mois : l'auto-examen des seins, ou auto-palpation. Celle-ci, pratiquée après les règles, vous permettra de bien connaître vos seins, de détecter toute anomalie et de la signaler à votre médecin.

Les gestes de l'auto-palpation

1) Debout, devant un miroir, inspectez les deux seins et vérifiez qu'il n'y a rien d'anormal : par exemple, un écoulement par le mamelon d'un liquide (sang ou autre), crevasses, fossettes, plis ou peau qui pèle...

2) Pour chaque sein, levez le bras.

Palpez votre sein, fermement, attentivement et complètement. En commençant par la partie externe, parcourez le sein en effectuant de petits cercles avec les bouts des doigts. **Veillez à examiner tout le sein** : une attention particulière doit être portée à la zone entre le sein et l'aisselle, cette dernière comprise. Cherchez toute grosseur ou toute induration anormale sous la peau. Si c'est le cas, contactez votre médecin.

3) Terminez par le mamelon.

Pressez délicatement le mamelon et vérifiez qu'aucun écoulement ne se produit. Si c'est le cas, prévenez votre médecin.

Répétez l'auto-examen sur l'autre sein.

Guérir ou non d'un cancer dépend le plus souvent d'une chose : la précocité du dépistage. Le cancer du sein ne fait pas exception. Ce cancer étant extrêmement répandu (près de 34 000 nouveaux cas chaque année en France), un dispositif national de dépistage a été mis en place. Il est efficace et gratuit.

À l'heure du lancement du deuxième Plan national de lutte contre le cancer qui court sur la période 2009-2013, le cancer du sein reste le cancer féminin le plus fréquent : plus d'une femme sur dix en développera un au cours de sa vie. C'est pourquoi il est hautement conseillé aux femmes âgées de 50 à 74 ans (âge où elles sont le plus exposées) de se faire dépister régulièrement.

Ce dépistage est essentiel. Il permet de déceler très tôt d'éventuelles anomalies, même en l'absence de tout symptôme. Il offre toutes les chances de guérison et facilite les soins.

Afin d'inciter toutes les femmes à effectuer cette démarche, les pouvoirs publics ont mis en place un dispositif pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie avec dispense d'avance des frais, permettant de se faire surveiller régulièrement grâce à une mammographie de dépistage effectuée tous les deux ans.

Une « double lecture », consistant à confier les résultats de la mammographie à deux radiologues différents, garantit un haut niveau de détection et évite de générer trop de faux positifs (anomalies détectées alors qu'il n'y a rien) qui sont source d'angoisse pour les patientes.

Au final, le système mis en place depuis 2004 est l'un des meilleurs au monde et est donc entièrement gratuit.

Tout a été pensé pour vous faciliter la démarche : tous les deux ans, l'Association pour le Dépistage des Cancers dans le Nord (ADCN) envoie à toutes les femmes de 50 à 74 ans une invitation à laquelle sont joints un bon de prise en charge à 100% avec dispense d'avance des frais et une liste

de radiologues agréés. Charge à vous ensuite de prendre rendez-vous avec le radiologue de votre choix parmi la liste jointe. Ce praticien procédera à un examen et réalisera une mammographie complète, c'est-à-dire deux radiographies par sein. Il vous donne alors une première interprétation du résultat.

S'il ne décèle aucune anomalie, votre mammographie est donc, avec le système de double lecture, systématiquement vérifiée par un autre radiologue qui vous enverra le résultat de son analyse sous quinze jours maximum.

Si une anomalie est détectée, votre radiologue pourra vous proposer des examens complémentaires et prendra soin de vous expliquer la suite à donner aux résultats. N'hésitez pas à en parler votre médecin traitant ou votre gynécologue, à leur faire part de votre appréhension ou de toute gêne que vous pourriez ressentir. Ils sont à votre écoute et peuvent répondre à toutes vos interrogations.

Enfin, sachez qu'en cas de dépistage positif, cela est d'abord et avant tout une chance inestimable qui vous permettra de surmonter cette épreuve : la mammographie de dépistage est un moment précieux dans le suivi régulier de votre santé.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'Association pour le Dépistage des Cancers dans le Nord :

ADCN, B.P. 339, 59026 LILLE Cedex

03 20 06 38 12 / www.adcn.fr

...Revue culturelle d'un trimestre révo...

Artistes de l'ombre v_2009



Peintures, meubles, bijoux, sculptures, vitraux... une avalanche éclectique de couleurs, de formes et d'objets a habillé les salles du château de Robersart les 21 et 22 novembre derniers à l'occasion de l'annuelle exposition *les artistes de l'ombre*. Vitrine de la création amateur locale, elle s'est déclinée cette année sur le thème *Nature & Eau*. Le concours organisé sur ce thème a vu les digigraphies de Monique Sarrazin emporter les suffrages d'un public venu nombreux (plus de 200 votes comptabilisés !), devant les compositions florales de Danièle Bermyn et les peintures abstraites de Priscille M.S.

Au-delà de ce concours qui n'était au final qu'un jeu, nous retiendrons de la version 2009 des *artistes de l'ombre* qu'elle s'est ouvert à l'international (lire Wambrechies Info précédent, page 14) en accueillant Christel Tarasz, Petra Hummen et Heinz Rankers, trois artistes de Kempen. Nous en retiendrons aussi, évidemment, cette délicieuse atmosphère faite de camaraderie entre exposants, matinée de proximité et de partage lorsque les artistes confie leurs passions aux badauds en leur offrant quelque démonstrations par le menu.



M le Maire et Pierre Pennequin ont chaleureusement accueilli les trois artistes allemands venus de Kempen.



Monique Sarrazin (à dr.) a remporté le concours devant Danièle Bermyn (au centre) et Priscille M.S. (à gauche)



Ambiance bon enfant et sourires au programme : c'est aussi cela, les artistes de l'ombre.

Récital de Michel Dalberto



Vendredi 27 novembre, la ville s'est associée avec l'association *Les concerts de poche* pour offrir une soirée magique aux amateurs de musique classique : Michel Dalberto, le célèbre pianiste détenteur de nombreux prix (Prix Clara Haskil en 1975, Premier Prix du Concours International de Leeds en 1978, Grand Prix de l'Académie Charles Cros...), qui a collaboré avec les plus grand chefs et les orchestres les plus prestigieux (Leinsdorf, Masur, L'Orchestre de Paris, Le London Philharmonia...), est venu nous offrir un magnifique récital de piano, interprétant des oeuvres de Beethoven, Fauré et Schumann.



Goutte à la mer, par la Cie Home Théâtre, a conté le 25 novembre dernier le voyage d'une goutte d'eau depuis le coin d'un oeil jusqu'à l'océan. Une ode à la nature et à l'environnement, poétique, visuelle et musicale, que les enfants ont dégusté. Au propre comme au figuré puisque le conte s'est achevé par un goûter préparé par les Accueils du mercredi et l'Accueil jeunes

TRIPTYQUE CULTURE 9



Les longues soirées d'hiver sont déprimantes. Voilà pourquoi la ville s'est dotée d'une programmation culturelle propre à vous faire oublier les heures sombres et le froid qui les habille. Celle-ci est aisément consultable dans ce magnifique petit livret en trois actes, qui deviendra à n'en pas douter votre objet le plus précieux en ces temps noirs.

Dispo en même temps que ce *Wambrechies Info* dans votre boîte aux lettres (si, si : regardez-bien), en Mairie ou chez votre commerçant préféré. Vous pouvez aussi le retrouver, le consulter, le télécharger voire l'imprimer directement, à l'instar des autres publications de la ville, à l'adresse suivante : <http://fr.calameo.com/groups/733>

À VENIR

Le printemps des poètes 2010

Comme chaque année, la ville s'inscrit dans la manifestation nationale *le Printemps des poètes*. Celle-ci aura lieu du 8 au 21 mars prochain et a pour thème *couleur femme*, afin de rendre hommage aux poètes femmes souvent dénigrées et à tout le moins sous-représentées dans l'histoire de la poésie.

À cette occasion, la ville organise trois évènements : un concours de poésie au thème éponyme, une exposition intitulée *Jeux de mots* et une conférence au château de Robersart :

> **Le concours de poésie** reprend le thème *couleur femme*. Avec un addendum : si le thème national se veut un hommage aux femmes poètes, il pourra, dans le cadre de ce concours, célébrer plus généralement toutes les femmes.

Ce concours est gratuit et ouvert à toutes et à tous. Le dépôt des poésies doit se faire au service culture de la ville avant le 26 février. Inscriptions, règlement du concours, renseignements et dépôt des poésies (avant le 26 février, date de clôture du concours) auprès du service culture.

> **L'exposition Jeux de mots** est destinée aux enfants de 7 ans et plus et invite à appréhender la poésie de façon ludique, à travers l'exploration sensorielle de boîtes étonnantes. Elle s'affichera au château de Robersart durant toute la durée du *Printemps des poètes*, soit du 8 au 21 mars 2010.

Toujours soucieuse d'inscrire sa programmation culturelle dans une approche pédagogique et de sensibilisation de tous les publics, la ville consacra une grande partie de ce temps d'exposition à la visite exclusive des enfants scolarisés à Wambrechies. Elle sera cependant visible gratuitement à deux occasions : le dimanche 14 et le mercredi 17 mars, de 15h à 18h.

> **La conférence de Béatrice Quillerou**, dans le cadre des Soirées au Château et intitulée *Le poète et sa muse*, aura lieu vendredi 26 mars à 20h au château de Robersart et tiendra en un exposé sur la figure féminine en poésie. Entrée libre.

Un Trimestre en

octobre | novembre | décembre 2009

images



Le cross international qui se tient chaque année dans le parc municipal et organisé par l'Athlétique club de Wambrechies, a une fois encore réuni les foules, le 15 novembre dernier.



15 novembre

Le 11 novembre, journée du souvenir et hommage aux morts pour la France.



11 novembre

A l'occasion de la Sainte Catherine, M le Maire s'est retrouvé en charmante compagnie...



28 novembre

Les élèves de l'école Ferry ont été sensibilisés à l'importance du tri des déchets dans un bus aménagé en temple du tri sélectif par LMCU.



26 novembre



9 octobre

Plusieurs agents municipaux ont été mis à l'honneur vendredi 9 octobre. Posant en compagnie de M le Maire, de gauche à droite : Monique Gressier arborant sa médaille vermeil du travail, Mesdames Joëlle Van Praet & Mireille Saint Cyr à l'occasion de leurs départs en retraite, et Marie-Thérèse Delobel et Patrick Dekyndt, tous deux décorés de la médaille argent du travail.



23 octobre

Opération berges propres : les enfants des écoles wambrechitaines ont mis la main à la pâte la veille de la date officielle de l'opération.



28 novembre

L'Harmonie Municipale a fêté la sainte des musiciens, Sainte Cécile. A cette occasion, plusieurs de ses membres ont été décorés pour leurs nombreuses années passées en musique.



13 décembre

Superbe concert de la chorale Point d'Orgue en l'église St-Vaast, devant 350 personnes.



6 décembre

Par un dimanche matin pluvieux, St Nicolas et le Père Fouettard accompagnés de leur âne, sont apparus pour distribuer tickets de manège, mandarines et bonbons aux enfants venus à leur rencontre en centre-ville.



6 décembre

Noces d'or de M et Mme Dendauw



12 décembre

Noces de diamant de M et Mme Walle



5 décembre

Noces d'or de M et Mme Baron

AVEC VOUS, WAMBRECHIES Durable, Sociale, Solidaire

Bonne année quand même !

Malgré les milliards investis et les cris d'orfraies poussés à la lecture des primes des traders, la crise s'installe... Crise économique, crise financière, crise écologique et crise du logement.

La ville avait acheté 3,8 ha en vue de « maîtriser le coût du foncier »: sous entendu, à ce prix, tout un chacun pourra accéder à la propriété. Et puis, catastrophe : ce terrain sera vendu à vil prix (38€ le m², chapeau, l'artiste !) à une société qui plantera là un espace de surf-indoor ! De qui se moque-t-on ? A qui fera-t-on croire que ces loisirs, pour innovants qu'ils sont, seront ouverts à tous ? Un nouveau scandale se fait jour : on se prive de 190 logements pour un véritable cadeau à un consortium privé. S'il faut densifier la ville, alors oui, bâtissons sur ce terrain-là ; pour les loisirs, l'aérodrome cogéré par la ville dispose de terrains, chacun à sa place et tous s'en porteront mieux!

Pourquoi ne pas avoir voté la reconduite des tarifs des centres d'accueil, alors qu'il n'y avait pas de hausse ? C'est tout simple, il y aura une hausse : celle des tarifs de cantine ! On a voulu nous faire croire que tous les tarifs étaient agréés par la CAF... C'était faux ! La cantine au même prix qu'on ait 2 ans ou 12 c'est la réalité wambrecitainne !

Avec nos meilleurs voeux pour 2010 !

Michèle SALADIN - Kathy DELEBECQ - Christian LAPERE - Claude JANSSENS - François DUCROQUET
Groupe « AVEC VOUS, WAMBRECHIES, Durable, Sociale, Solidaire »

REUSSIR WAMBRECHIES

En ces temps de vœux pour cette nouvelle année qui commence que pouvons nous souhaiter pour l'avenir ? Certainement beaucoup de choses : la fin de la crise, la baisse du chômage, un logement pour tous, une augmentation de notre pouvoir d'achat...

Pour notre part nous nous attacherons à réaliser un maximum de nos projets dans la mesure de nos moyens.

Le budget 2010 se prépare avec la même incertitude que les autres collectivités dans la perspective des réformes fiscales.

Bien sûr nous sommes pour la suppression de la Taxe Professionnelle qui a de tout temps été qualifiée par les économistes et les hommes politiques de tout bord comme un impôt injuste et grévant l'investissement ; mais nous voulons aussi que les ressources des communes soient dynamiques vis à vis des entreprises qui s'implantent, tout en rejetant un nouvel impôt sur les ménages. Nous souhaitons également que l'autonomie financière des communes soit préservée.

Le budget 2010 sera donc prudent avec un prolongement de la pause en investissement afin de réduire notre endettement, ce qui est réclamé depuis des années par l'opposition mais critiqué lorsque nous le réalisons.

Autre demande de l'opposition depuis des années : un hôtel sur la commune. Après des années de travail et de recherche nous

l'annonçons en Conseil Municipal et l'opposition vote contre ou s'abstient !

Autre incohérence, après avoir qualifié, aux dernières élections municipales, l'équipe en place et notamment son Maire de « bétonneur » et critiqué les différents projets immobiliers, l'opposition nous réclame encore plus de logements aux lieux et places des équipements annoncés... Mais je pense que chacun est conscient que nous n'avons pas attendu cette demande pour nous atteler à cette tâche : fournir un logement à chaque Wambrecitain. Notre action envers le logement insalubre étant une des phases de cette ambition.

Revenons à du positif. Nous souhaitons donc maintenir l'endettement de la Ville à son niveau actuel voire, dans la mesure du possible, l'abaisser ; nous souhaitons ne pas alourdir la pression fiscale sur les ménages ; nous souhaitons continuer à embellir notre ville et maintenir son rayonnement dans la Communauté Urbaine et même au delà. Maintenir les recettes, contenir les dépenses tout en continuant à apporter aux Wambrecitains ce qu'ils attendent de nous, c'est à dire faire des économies sans diminuer les actions en faveur de la population.

Voilà nos souhaits et nos engagements pour 2010.

Evènement

Open de France junior de Squash

L'Open de France junior de squash se tiendra à Wambrechies et à Bondues du 17 au 21 février 2010. De renommée internationale, ce tournoi rassemblera les meilleurs joueurs et joueuses de moins de 19 ans de la planète.

Imaginez : 250 compétiteurs de haut niveau, une trentaine de nations représentées dont l'Egypte championne du monde chez les filles comme chez les garçons, un tournoi labélisé Super Grand Prix, les meilleurs juniors français se mesurant au monde... le tout, à deux pas de chez vous !

L'Open de France junior de squash se tiendra en effet pour la deuxième année consécutive à Bondues (dans le complexe municipal, entre du Tub, le club de squash local) mais aussi et surtout à Wambrechies, dans l'enceinte du Wam !, le fameux club de sport urbain qui accueille, entre autres, l'association Le squash du chat.

Le Wam ! accueillera non seulement les séries à l'instar de son homologue bonduois mais aura l'honneur d'être l'hôte des demi-finales et des finales,

dimanche 21 février.
Un bien beau spectacle en perspective mêlant compétition de haut niveau, spectateurs passionnés et pratique de haut niveau d'un sport unique et spectaculaire requérant précision, dynamisme et intelligence... Non, franchement, il serait dommage de passer à côté d'un tel évènement !

Renseignements : <http://www.frenchjunioropen.com>

Le Wam !
Parc d'Activité du Chat,
75 rue Marie Curie | Wambrechies
Tél. : 03 20 42 20 42
www.lewam.com

Complexe municipal de Bondues (Le Tub)
Av. du Général de Gaulle | Bondues
03 20 89 09 09



Le Conseil Municipal a décidé de dénommer la rue qui irrigue le futur Parc du Chat II, « rue du Docteur Charcot », en hommage au célèbre explorateur scientifique français. Un personnage au parcours étonnant, un explorateur du XXe siècle naissant aux talents multiples, un scientifique profondément humaniste et navigateur amoureux des glaces.

Charcot,

1867-1936

Au large de l'Islande, emporté par des montagnes d'écume, le *Pourquoi Pas ?* se bat contre un vent d'une force inouïe en cette nuit du 15 au 16 septembre 1936. Le bateau d'exploration polaire de Jean-Baptiste Charcot, qui a appareillé de Reykjavik la veille avec 41 hommes à bord, devient le jouet d'un océan furieux et se rapproche dangereusement, inexorablement de la côte. À 6 heures du matin, une vague l'enlève au-dessus d'une barre rocheuse du récif d'Altanes. Sa chaudière perce. La bataille contre l'océan est perdue. Le navire sombre, lentement, sans qu'il soit possible de jeter à la mer les canots de sauvetage. Jean-Baptiste Charcot, fidèle au code d'honneur des marins, reste stoïque sur la passerelle. Le seul survivant du naufrage, le matelot Godinec, rapportera que Charcot, peu avant de disparaître dans les eaux glacées, libéra la mascotte du navire, une mouette apprivoisée, pour « *lui donner sa chance* ». Ainsi disparu l'un des plus célèbres explorateurs français, à l'âge de 69 ans. Une mort à l'image de sa vie d'aventurier haut en couleurs.

Car Jean-Baptiste Charcot en était un. Un vrai. De ce XXe siècle naissant qui a vu les dernières *terrae incognitae* déflorées par une ultime génération d'explorateurs à la Jack London.

Rien ou presque ne laissait pourtant présager une telle destinée. Fils de Jean-Martin Charcot, l'un des plus grands cliniciens français, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences, Jean-Baptiste aurait pu, aurait dû, connaître une existence plus académique. Il commença d'ailleurs à suivre les pas de son père et devint Docteur en médecine à la faculté de Paris en 1895, année qui le vit remporter le titre de champion de France de rugby au poste de pilier droit. Mais le virus familial de la navigation l'avait déjà amené aux Iles Féroé, et plus loin encore, jusqu'en Islande. En famille. Père et fils.

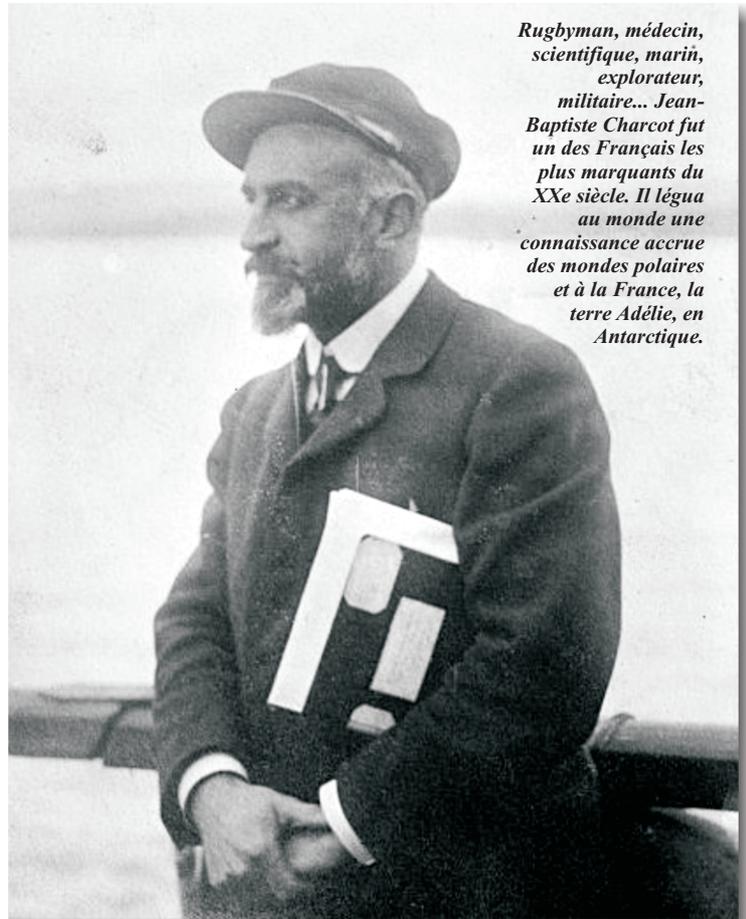
Lui qui aurait pu se contenter d'être médecin et de pratiquer la navigation de loisirs va pourtant choisir une autre voie : celle de mémorables campagnes d'explorations polaires, en Arctique et en Antarctique.

Sa première mission scientifique officielle se tient en 1902 : il se voit confier par le ministère de la marine l'étude de la température de l'eau de mer et de l'air ambiant aux îles Féroé et sur l'île Jan Mayen.

L'Antarctique, ultime frontière

Mais c'est le grand continent blanc qui l'attire : l'Antarctique est encore à l'époque une terre nimbée de légende et de lacunes scientifiques et la course à la connaissance fait rage entre les puissances occidentales. Jean-Baptiste Charcot appareille dès l'année suivante, en 1903, pour une mission épique qui durera 22 mois. Ce sera le voyage qui le fera connaître : après un hivernage sous le vent de l'île Wandel, il revient en France avec 1000 km de côtes découvertes et surtout une collection inestimable d'observations, de notes, de mesures et de collections.

De sa seconde mission antarctique, d'août 1908 à juin 1910, forte de 2 000 km de côtes cartographiées, de progrès géographiques comme le tracé de



Rugbyman, médecin, scientifique, marin, explorateur, militaire... Jean-Baptiste Charcot fut un des Français les plus marquants du XXe siècle. Il légua au monde une connaissance accrue des mondes polaires et à la France, la terre Adélie, en Antarctique.

la Terre Alexandre et la découverte d'une nouvelle terre, la Terre Charcot, il rapporte à nouveau une moisson de données scientifiques : mesures océanographiques (salinité, sondage), relevés de météorologie, étude du magnétisme, collections de zoologie et de botanique... Mais, victime du scorbut, il en revient considérablement affaibli. Ses missions antarctiques s'arrêtent là, d'autant que la première guerre mondiale se profile.

Charcot passera les années de conflit en mer, entre Manche et Atlantique, à traquer les sous-marins allemands. Il monte ensuite les grades hiérarchiques militaires tout en continuant ses missions scientifiques dans l'hémisphère Nord, au cœur des glaces de l'Arctique. Il devient chef des missions polaires françaises et est à l'origine des décrets de 1925-1926 qui réaffirment les droits de la France sur la terre Adélie, aujourd'hui important centre scientifique antarctique français.

Le démon de la navigation et de l'exploration, la soif de connaître et de faire progresser la science, font qu'en dépit d'un âge avancé les années 1932-1936 le verront explorer le Grand Nord et principalement les côtes groenlandaises. Jusqu'à cette fameuse nuit de septembre 1936.

Mais Jean-Baptiste Charcot n'était pas qu'un explorateur exceptionnel. Ce fut aussi un homme rare, mélange de courage et de bonté, qui a profondément marqué ceux qui l'ont approché. Quittons-le sur ces quelques mots explicites, tirés de son journal de bord en date du 13 juillet 1904 alors qu'il naviguait dans l'Antarctique :

« Avec cet esprit-là, tous ces braves gens sont heureux, et la discipline n'est pas difficile à maintenir. En partant d'Ushuaia, je les ai réunis et je leur ai dit : « Mes garçons, à partir de maintenant, je vous préviens que si vous vous conduisez mal, ce sera de la lâcheté de votre part, car je n'ai pas de moyen de vous punir : je ne veux pas vous mettre aux fers, vous savez qu'il n'y en a pas à bord, et l'équipement est trop réduit pour cela ; je ne peux pas vous priver de votre quart de vin, vous en aurez besoin pour votre santé ; je ne peux pas vous retrancher sur vos gages, vous vous en fichez ; je m'adresse donc complètement à votre conscience et je compte que vous ferez votre devoir, un peu par affection pour moi, beaucoup pour la mission dont nous sommes chargés, en n'oubliant jamais que vous tenez entre vos mains l'honneur du pays... »

Cela a suffi et suffira jusqu'au bout. »



Le Pourquoi Pas ?, avec lequel il sombra en 1936